Durée sur 30 semaines
Première année : 600h (20h/semaine)
Deuxième année : 600 h (20h/semaine)
Troisième année : 600h (20h/semaine)

Tarifs
Première année : 6 990 €
Deuxième année : 6 990 €
Troisième année : 6 990 €

Lieu de formation
12, Villa de Guelma

Contact
01 44 92 96 36 - atla@atla.fr - www.atla.fr

CURSUS PROFESSIONNEL MUSIQUES ACTUELLES CERTIFIANT

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Apporter aux élèves tous les outils et toutes les compétences de base, approfondir sa technique et sa musicalité en vue de développer son projet professionnel :
« MUSICIEN DES MUSIQUES ACTUELLES ».
Apporter les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'initiation d'un projet artistique.

DÉVELOPPER LES FONDAMENTAUX POUR SA PRATIQUE MUSICALE :

- Travail de l'instrument et/ou du chant
- Pratique musicale collective
- Mise à niveau en formation musicale (travail de l'oreille, lecture et transcription, rythme, théorie, harmonie)
- Sensibilisation à l'environnement technologique et l'environnement socioprofessionnel des musiques actuelles

DÉVELOPPER LE PROJET ARTISTIQUE :

- Découvrir les différents courants des musiques actuelles
- Développer ses goûts musicaux et commencer à affiner sa personnalité artistique en abordant la notion de créativité

DÉVELOPPER LES MÉTHODOLOGIES DE TRAVAIL POUR SA PRATIQUE MUSICALE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE :

- Savoir faire travailler en synergie l'ensemble des éléments musicaux abordés
- Savoir gérer ses volumes horaires et organiser son travail, savoir se constituer un programme / un planning de travail

PUBLIC VISÉ

Toute personne souhaitant intégrer un cursus d'enseignement musical soutenu, ou bien de développer son projet professionnel et artistique.

PRÉ-REQUIS ET PROFIL DES ARTISTES-STAGIAIRES

Une année au minimum de pratique instrumentale et/ou vocale soutenue.

SUPPORTS FOURNIS ET MOYENS TECHNIQUES

Licences Ableton Live intro et EarMaster fournies : Selon les cursus choisis, les élèves auront accès à des licences professionnelles via nos partenariats.

- Ressources pédagogiques en ligne
  (espace individuel sur le site ecole.atlaprojet.fr)
- Instruments de musique :
  Pianos, claviers, batteries, percussions, guitares, basses.
- 12 salles de cours et de répétition insonorisées et équipées
  (Sono, micros, amplis…)
- Une salle de concert équipée.

VALIDATION

Certification reconnue par France Compétences délivrée par la FNEIJMA (Fédération des Ecoles à Influence Jazz et Musiques Actuelles).

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ATLA porte une attention particulière aux différents profils et attentes des élèves. Les élèves disposent de l'expertise d'intervenants en lien direct avec le secteur professionnel. L'enseignement est basé sur l'acquisition de compétences concrètes, dans le but d'optimiser l'intégration professionnelle des apprenants dans le milieu des musiques actuelles amplifiées. Tous les cours sont dispensés en groupe.

Depuis 2021, ATLA a reçu la certification qualité des prestations de formations Qualiopi

PARTENARIATS ET RESEAUX

(*) LES FORMATIONS PEUVENT AVOIR LIEU DANS UN PÉRIMÈTRE DE 30KM AUTOUR DU SITE PRINCIPAL (**) L'ENSEMBLE DE NOS FORMATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT FAITES EN VISIOCONFÉRENCE VIA LES OUTILS DISTANCIELS ATLA EN FONCTION DES CONTRAINTES SANITAIRES OU DE DÉCISIONS ÉMANANT DE LA DIRECTION

L'ÉCOLE DES MUSIQUES ACTUELLES ET DU SPECTACLE VIVANT

CURSUS PROFESSIONNEL MUSIQUES ACTUELLES CERTIFIANT

DETAIL HEBDOMADAIRE DU CONTENU DE LA FORMATION

Première année	20h/semaine
Technique vocale ou instrumentale	2h
Atelier de pratique collective	2h
Renforcement du jeu collectif (chorale, section rythmique, etc.)	2h
Harmonie	1h30
Travail de l'oreille	1h30
Solfège rythmique	1h30
Environnement professionnel	1h30
Environnement Technologique du Musicien	1h30
Atelier d'improvisation	2h
Accompagnement scénique	3h
Pratique transversale	1h30

Deuxième année	20h/semaine
Technique vocale ou instrumentale	2h
Atelier de pratique collective	2h
Harmonie	1h30
Travail de l'oreille	1h30
Solfège rythmique	1h30
Déchiffrage	1h30
Environnement professionnel	1h30
Environnement Technologique du Musicien	1h30
Analyse musicale	1h30
Composition	2h
Arrangement / Orchestration	2h
Pratique transversale	1h30

Troisième année	20h/semaine
Technique vocale ou instrumentale	2h
Atelier de pratique collective	2h
Harmonie	1h30
Travail de l'oreille	1h30
Solfège rythmique	1h30
Pédagogie / Médiation	1h30
Studio / Régie	1h30
Pedagogie ou Composition	1h30
Chargé de production	2h
Accompagnement de projets	1h
Déchiffrage	1h30
Pratique transversale	1h30

JAM SESSIONS

Séances bi-hebdomadaires, permettant à l'élève d'appliquer en situation de prestation ses savoirs, dans un espace d'expression libre. Le temps des jam sessions est l'occasion de rencontres dynamiques entre musiciens, de restituer du répertoire travaillé en cours.
Les jam sessions sont encadrées par un professionnel, proposant des orientations thématiques ou animant l'open style.

L'ÉCOLE DES MUSIQUES ACTUELLES ET DU SPECTACLE VIVANT

NOTRE PHILOSOPHIE

Le cursus professionnel Musiques Actuelles Certifiant a été conçu sur trois ans pour accompagner et former au mieux au métier de musicien.

Le programme a été réfléchi dans une optique de progression pour que l'insertion dans le milieu professionnel puisse être optimale, en axant sur la polyvalence des compétences.

Le cursus de musicien des musiques actuelles se décompose sur trois ans avec un rythme hebdomadaire de cours de 20 heures par semaine. Il permet de développer ses compétences techniques et d'approfondir son projet artistique. Le travail lié à la scène est le fil d'Ariane du cursus, avec le renforcement de la technique instrumentale ou vocale, des propositions d'ateliers de pratique collective durant les trois ans, et des cours d'improvisation, d'accompagnement scénique, de composition et d'arrangement.
En musique, les profils sont toujours très différents et il est essentiel que chacun puisse trouver sa place. Pour y parvenir, les modules sont divisés par niveau et par esthétique. La catégorisation n'exclut pas l'ouverture aux esthétiques, pilier de l"école ATLA, afin d'encourager la rencontre et les projets musicaux.
L'année de cours est ponctuée par deux jams hebdomadaires, une jam Musiques Électroniques toutes les deux semaines, des concerts des ateliers de pratiques collectives, des showcases des projets des élèves ou anciens élèves, concerts dans des salles extérieures notamment le concert de fin d'année programmé dans une salle parisienne (Divan du monde, Boule noire, Trois Baudets, New Morning, etc.) et de nombreuses masterclass avec des intervenants extérieurs.

Première année
La première année du cursus professionnel Musiques Actuelles Certifiant se concentre sur le développement du jeu sur scène, grâce à notamment aux cinq cours de pratique (11h) qui développent les techniques nécessaires aux bonnes pratiques musicales : technique vocale ou instrumentale, atelier de pratiques collectives, atelier d'improvisation, renforcement du jeu collectif par catégorie d'instrument, et accompagnement scénique.
Outre les cours de formation musicale divisés en trois grands piliers - pour un meilleur approfondissement de chaque matière la composant - la première année de ce programme de formation contient des cours d'environnement professionnel et technologique, pour se forger les armes qui permettront de construire son parcours professionnel.

Deuxième année
La deuxième année est la suite logique de la précédente, s'axant plus sur la création avec des cours de composition et d'arrangement. De plus, les cours d'environnement professionnel et d'environnement technique se poursuivent, approfondissant davantage ces sujets. L'ouverture vers d'autres esthétiques est ainsi encouragée, en complément du cours d'analyse musicale qui explore un large panel des esthétiques des musiques actuelles et traditionnelles.

Troisième année
La dernière année est l'aboutissement de tout le parcours fait à ATLA. Tout en continuant les cours de pratique instrumentale ou vocale et les cours théoriques, cette année s'oriente sur l'accompagnement du projet musical et les compétences nécessaires pour comprendre les métiers de l'enseignement, de chargé de production, de studio et de régie. Une attention toute particulière est portée au développement de la polyvalence professionnelle des musiciens, qui doivent se démarquer dans le paysage artistique actuel.

NOS MODULES

Technique vocale et instrumentale

Ces cours ont pour objectif de développer les différentes techniques spécifiques aux musiques amplifiées à savoir :

- Construire son instrument vocal par l'équilibre dans la gestion du souffle, par l'exploration des registres et des timbres, par la précision de l'articulation et le placement résonantiel.
- Développer sa dextérité et la compréhension de son instrument par l'étude du répertoire des musiques actuelles.
- Apréhender l'improvisation, à travers l'application des cours d'harmonie et le développement de son oreille et de son sens de la créativité.
- Apprendre à maîtriser l'utilisation de l'amplification électro-acoustique et ses implications sur le geste vocal et instrumental.

Au-delà du travail vocal et instrumental, ces cours interrogent également la construction musicale du musicien, sa culture en fonction des esthétiques, son oreille harmonique et son corps rythmique. Ils visent enfin à construire des compétences permettant de délivrer une performance scénique solide ; d'armer son mental pour assurer son expression dans des esthétiques variées et choisies par l'élève.

NOS MODULES

Atelier de pratique collective

Au sein d'un ensemble poly-instrumental, un travail de mise en place d'un répertoire est conduit par un professeur.
Les esthétiques abordées peuvent couvrir l'ensemble des grands courants représentatifs des musiques actuelles : rock et dérivés, musiques afro-américaines, musiques jamaïcaines, musiques électroniques ; ouverture sur le jazz et les musiques traditionnelles. Ce cours est également un espace de travail permettant de synthétiser et mettre en pratique le contenu des cours de formation musicale. Au-delà du travail du répertoire patrimonial, la création peut être également abordée dans ce cours.
Plusieurs sessions de travail sur plateau avec un accompagnement scénique sont également proposées aux participants tout au long de l'année. Les ateliers bénéficient de trois concerts dans l'année à l'école et dans des salles parisiennes (New Morning, Pan Piper, Cabaret Sauvage, FGO-Barbara, Backstage, Divan du Monde…).

Renforcement du jeu collectif

Dans l'optique de renforcer sa technique et l'écoute de l'autre, ces cours s'adressent aux musiciens qui souhaitent cultiver la pratique collective. Les ensembles sont consitutés par instruments, ce qui permet une plus grande spécialisation dans la démarche pédagogique. Ainsi, il est proposés aux différents groupes des projets structurants avec une possibilité de représentation.

Formation musicale

Travail musical des fondamentaux liés à l'apprentissage global des compétences transversales des musiciens.

Travail de l'oreille : Développement de l'audition intérieure à partir du répertoire, transcriptions et relevés. Lecture et lecture chantée.

Harmonie : A partir d'exemples musicaux, réflexion et conceptualisation des processus théoriques et harmoniques. Etude du langage tonal et modal des MA dans leur dimension mélodique, harmonique et rythmique.

Rythme : Travail corporel, lu, parlé et chanté de rythmes provenant de différents contextes culturels et esthétiques.

Analyse musicale : Découverte de l'ensemble des musiques actuelles à travers un parcours très diversifié relié aux concerts de la programmation de l'école. Ce cours aborde entre autres l'analyse musicale et auditive afin d'acquérir les clés d'écoute liées à chaque esthétique. Il cherche à favoriser l'acquisition des éléments structurants des musiques abordées et de leurs pratiques en s'appuyant sur leur contexte culturel. Chaque séance s'appuie sur un travail d'écoute et d'étude d'audio/vidéo ainsi que sur une pratique musicale active (corps, voix).

Déchiffrage : Lecture, réécriture, transcription: acquisition des réflexes de déchiffrage des partitions ou grilles d'accords en groupe.

Environnement professionnel

Développement des connaissances de l'environnement socio-professionnel du musicien :

- Histoire de la structuration des Musiques Actuelles Amplifiées
- Relations avec les différents partenaires de la filière musicale, spectacle vivant et musique enregistrée
- Les métiers de la musique : l'interprète, l'auteur, le compositeur, filière de l'enseignement
- Connaissances juridiques, fiscales et sociales

Développement de ses propres capacités à gérer sa carrière et à s'insérer sur le marché du travail : développement des outils de communication, la production et l'autoproduction, les aides financières (demande de subvention, les réseaux professionnels, les sociétés civiles, les collectivités territoriales, le mécénat...).

Environnement Technologique du Musicien

Ces cours magistraux ont pour objectif de permettre à l'artiste-stagiaire de :

- **Connaître et s'approprier l'environnement technique du musicien :** le matériel rencontré en studio de répétition (micros, consoles, amplis, boîtes à rythmes), l'informatique musicale comme outil de travail du musicien et outil de création sonore et musicale).
- **Comprendre les enjeux croissants de musique et nouvelles technologies :** le son et les techniques de son, les limites du matériel utilisé, l'optimisation de son temps de travail, le choix d'outils adaptés, les enjeux santé / les risques auditifs, le vocabulaire technique de base et les concepts, l'enregistrement.

- Programmation d'une boîte à rythmes (logicielle ou hardware)
- Enregistrement de l'audio piste à piste (overdub)
- Enregistrement d'une répétition (minimum deux musiciens)
Bases sur le **positionnement des micros**
- Enregistrement et découpe du son avec un ordinateur
- Création de samples originaux
- Console de mixage (répétition)
- Création d'une composition personnelle ou adaptation d'un morceau choisi avec un logiciel.

Pédagogie

Ce module apprend ou confirme aux élèves la compétence d'élaboration de scénario pédagogique ou de médiation autour des musiques actuelles. Les intervenants vont partager leurs expériences d'animation et créer des ateliers pour que les futurs artistes aient la possibilité d'enseigner ou de pouvoir expliquer, lors d'interventions de médiation ou lors d'interviews, leur musique. De plus, ce cours permet d'analyser sa propre pratique professionnelle pour améliorer ses interventions.

L'ÉCOLE DES MUSIQUES ACTUELLES ET DU SPECTACLE VIVANT

NOS MODULES

Composition

L'intervenant qui anime ce module va aider l'élèves dans les techniques de compositions. En réutilisant les acquis théoriques et en s'appuyant sur la découverte de nombreuses esthétiques, les élèves vont élargir leurs univers musicaux et apprendre la création en groupe. A l'issu de ce cours, les musiciens pourront se produire dans notre salle de concert.

Arrangement / Orchestration

Grâce à ce cours, le musicien pourra complexifier ses compositions grâce aux techniques d'arrangement. Le cours sera diviser entre des parties théoriques (connaissances des ambitus, fréquences, différents modes de jeux des instruments) et pratiques sous forme d'essais et de restitution sur scène. Nécessaire pour développer son projet, l'orchestration enrichi et fera la différence entre les projets artistiques.

Accompagnement de projet

Durant cet échange, les élèves pourront faire le point sur leur projet, poser des questions, être aiguillé sur le développement tant musical qu'administratif. Le suivi de l'évolution et l'accompagnement fourni permettra une plus grande insertion dans le milieu professionnel.

Atelier d'improvisation

Essentielle dans la vie du musicien, l'improvisation n'est pas innée. Il existe des techniques et méthodes pour créer instantanément, techniques qui seront appronfondies durant ce cours. L'improvisation peut être individuelle comme collective, quelque soit l'instrument. De plus, les élèves pourront mettre en pratique les apprentissages vu en cours durant les jams hebdomadaires.

Module studio / régie

Ce module est une approche des métiers techniques de la musique, important dans la recherche d'autonomie et dans la polyvalence nécessaire dans le monde musical actuel. Nos intervenants travailleront avec les élèves dans le studio d'enregistrement de l'école, notamment sur des projets d'élèves.

Accompagnement scénique

Le premier contact entre l'artiste et le public est visuel. Il est donc important d'avoir une bonne tenue sur scène, de savoir l'apprivoiser, de gérer son stress et d'avoir une bonne posture pour éviter tous les risques musculo-squelettiques. Les risques auditifs seront également abordés, tout comme les manières de les éviter.
Les élèves devront s'exercer tant en groupes qu'individuellement, et apprendrons également à répondre à un cahier des charges pour un concert.

Pratique transversale

Concerts-rencontres : prestations musicales d'un ou plusieurs artistes de renom en situation de concert, échanges avec les artistes sur leur projet artistique, leur pratique musicale et leur expérience.

- **Cours magistraux** sur les disciplines transversales du musicien : expression scénique, gestion du trac et du stress, la posture du mAides au financementusicien, etc…
- **Masterclass :** découverte d'un artiste, participation des artistes-stagiaires sur scène aux côtés de l'artiste selon leur niveau et l'esthétique abordée.
- Showcase : Certains projets d'élèves pourront être produit sur scène

On notera parmi les artistes déjà invités à ATLA dans ce cadre : **Nina Attal, Manu Dyens, Virgil Donatti, Yan Péchin, Yann Copier, Marlon Magnié, Camille Bigeault, Pascal Mulot, Pascal Vigné, Philippe Balatier, Sylvain Luc, Michele Hendricks, Ron Thal, Cyril Atef, Kohndo, Stuart Hamm, Sara Lazarus, Tony Allen, Sylvin Marc, Electro Deluxe, Jennifer Batten, André Ceccarelli, Eumir Deodato, Patrick Rondat…**

Comment s'inscrire ?

• Prise de contact avec notre gestionnaire administrative et pédagogique par mail à **atla@atla.fr** ou par téléphone au 01.44.92.96.36 ;
• Compléter le dossier d'inscription ;
• Prendre rendez-vous d'évaluation avec notre coordinateur pédagogique ;
• Papiers nécessaires à l'inscription :
- Papier d'identité
- Attestation de responsabilité civile
- Attestation de sécurité sociale

Aides au financement et organismes financeurs

• Compte Personnel de Formation
• Droits AFDAS
• Union Sociale du Spectacle
• Congé Individuel de Formation
• Missions locales
• Caisse d'Épargne
• Centre Communal d'Action Sociale
• Le Fond départemental d'Aide aux jeunes
• Pôle Emploi
• Conseil régional
• ADAMI, etc.